



Le développement des athlètes sourds ou malentendants

Association sportive des sourds du Québec

Table des matières

1. Introduction	2
2. Réalité d'un athlète sourd	2
2.1 Un handicap invisible.....	2
2.2 La culture sourde	4
2.3 Les mythes concernant la surdit�.....	5
2.4 Les sports des sourds dans la communaut� sourde	6
3. Communication.....	6
3.1 Les stratgies de communication	6
3.2 Le r�le de l'interpr�te	8
4. D�veloppement d'un athl�te sourd	9
4.1 Les particularit�s de l'athl�te sourd dans le d�veloppement � long terme de l'athl�te (DLTA)	9
5. Conclusion	15
6. Bibliographie	16
7. Ressources.....	16

Dans ce document, l'emploi du masculin pour d signer des personnes n'a d'autres fins que celle d'all ger le texte.

Dans ce document, l'emploi du terme sourd n'a d'autres fins que celle d'all ger le texte. La r f rence au terme sourd inclut toute personne ayant une d ficiance auditive et ce, sans discrimination li e au niveau de surdit ,   l'appartenance   une communaut  ou   une identification culturelle. Certaines personnes pr f reront le terme malentendant.

1. Introduction

Depuis plusieurs années et grâce au soutien financier du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE), l'Association sportive des sourds du Québec (ASSQ) a pu soutenir plusieurs athlètes sourds dans l'amélioration de leurs performances sur la scène sportive canadienne de même qu'au niveau international. Les athlètes sourds évoluent dans différents milieux, utilisent différents modes de communication et leurs expériences en situation d'intégration sont différentes les unes des autres. Il est fréquent que les entraîneurs manquent d'informations concernant les besoins particuliers de ces athlètes, ce qui peut avoir de répercussions importantes dans leur développement vers l'excellence.

Ce document a été rédigé dans le but de leur permettre d'avoir une meilleure compréhension du sport chez les personnes sourdes et les athlètes sourds. De plus, cet outil contribuera à atténuer les barrières que vivent ces athlètes dans leur environnement sportif afin de maximiser leur développement de l'excellence.



Crédit photo : Patrick Roger, Le Courrier

2. Réalité d'un athlète sourd

2.1 Un handicap invisible

Plusieurs handicaps physiques sont visibles, mais ce n'est pas le cas de la surdité. La déficience auditive devient visible lorsqu'une personne s'exprime en langue des signes, communique oralement avec un accent vocal ou lorsqu'elle porte des prothèses auditives apparentes.

La définition de la déficience auditive est complexe et elle varie d'un problème auditif léger à une surdité totale. Les adaptations pour pallier à la surdité varient aussi selon les besoins de la personne et de son identité culturelle.

Définitions

Personne sourde : *Une personne qui utilise la langue des signes québécoise (LSQ) ou American Sign Language (ASL) pour communiquer d'une manière efficace. Elle vit au sein d'un environnement socioculturel spécifique, appelé « culture sourde ».*

Personne malentendante : *Une personne dont la perte auditive varie de légère à sévère et qui communique par la parole et utilise la lecture labiale pour suppléer à son audition.*

Personne devenue sourde : *Une personne qui a perdu totalement l'usage de l'ouïe après l'apprentissage de la parole et qui utilise principalement la parole et la lecture labiale pour communiquer.*

Source : Centre québécois de la déficience auditive

En moyenne, 10% des enfants sourds naissent de parents sourds tandis que 90% des enfants sourds naissent de parents entendants. Ces deux réalités font en sorte que les enfants nés de parents entendants grandissent et évoluent dans un environnement entendant. Par conséquent, plusieurs de ces enfants développent leurs habiletés de communication plus tard dans leur vie et dépendent des repères visuels pour pouvoir avoir accès à l'information. Pour ces raisons, ils pourraient démontrer certaines lacunes au niveau de la communication, ce qui n'est pas le cas de la population en général.

L'utilisation des repères visuels et tactiles chez les personnes sourdes représentent à la fois des défis et des opportunités. L'avancée technologique permet d'augmenter les différentes possibilités d'avoir une communication plus efficace avec les personnes entendantes.

Quelques statistiques (approximatives)

- *Population totale de personnes vivant avec des limitations auditives : 770 000 personnes (10,67%)*
- *Personnes ayant une surdit  tr s l g re : 513 000 personnes*
- *Personnes ayant une surdit  significative et n cessitant des services d'adaptation et de r adaptation : 57 000 personnes*
- *Personnes devenues sourdes (bruits du travail, maladies, etc.) : 41 000 personnes*
- *Personnes sourdes : 7 500 personnes*
- *Personnes malentendantes : 7 500 personnes*

Source : Centre qu b cois pour la d ficiency auditive

2.2 La culture sourde

La culture sourde est encore m connue par la majorit  des entendants qui ne sont pas familiers   ce monde. Voici la d finition provenant de la Soci t  canadienne de l'Ou ie :

D finition de la culture sourde

La culture sourde est bas e sur la langue des signes, les valeurs, les traditions et les normes de comportement sp cifiques   la communaut  sourde. La culture sourde offre un fort sentiment d'appartenance et poss de un point de vue socio-culturel de la surdit  plut t qu'une perceptive pathologique.

Les sports des sourds ont longtemps  t  un lieu de rassemblement pour la communaut  sourde. Ainsi r unies, les personnes sourdes pouvaient relever de nouveaux d fis et recevoir du soutien de leurs pairs. La facilit  de la communication li e   l'utilisation de la langue des signes parmi tous les acteurs cr e une belle opportunit  pour grandir en tant qu'individu et membre de la communaut .

Il est très important de ne pas oublier que les personnes sourdes ne vivent pas toutes les mêmes situations. Certaines s'identifient à la communauté sourde alors que d'autres s'identifient à la culture entendante, d'autres s'identifient aux deux communautés/cultures. D'autres ne savent tout simplement pas que la communauté sourde existe et qu'il y a une culture sourde qui s'y rattache. C'est pourquoi il est important de prendre le temps de connaître les besoins de chaque athlète sourd.

2.3 Les mythes concernant la surdité

Les mythes ne sont généralement pas de mauvaise volonté et peuvent se corriger par les faits. En voici quelques uns :

Quelques exemples de mythes

- *le degré de la perte auditive est le même pour toutes les personnes sourdes ou malentendantes*
- *une personne sourde ou malentendante peut comprendre à 100 % avec la lecture labiale*
- *Les aides auditives et les implants cochléaires permettent de pouvoir entendre comme une personne entendante*
- *une personne entendante qui crie permet de faire passer le message plus facilement pour la personne sourde*
- *Les personnes sourdes ne peuvent pas parler ou utiliser leur voix*
- *la langue des signes est un mime et des gestes*
- *la langue des signes est une langue universelle*

Dans les sports des sourds, comme dans la vie, l'adaptation devient la clé. Le succès permet de surmonter les mythes et les barrières. Une partie de ceci se produit de façon biologique. Les études ont démontré que les personnes sourdes utilisent leur cerveau différemment que celles qui ne sont pas sourdes, afin de produire une capacité d'assimilation d'informations visuelles ainsi qu'une conscience somatosensorielle accrue (toucher, température, position

corporelle) (Karns, Dow & Neville, 2012). Ce développement de leurs rétines aide à expliquer la vision périphérique supérieure développée par certaines personnes sourdes (Codina et al, 2011). Peu importe l'adaptation biologique du cerveau, il est tout aussi important pour la réalisation de l'activité sportive d'adapter les approches et programmes afin que les participants sourds puissent interagir pleinement et en bénéficier. Ces adaptations ne seront pas tellement de nature biologique mais relèveront par exemple des domaines de la communication, des interactions sociales, de l'acquisition de compétences et du perfectionnement.

2.4 Les sports des sourds dans la communauté sourde

Un des fondements de la communauté sourde est le contexte éducatif dans lequel l'école des sourds est le point de repère. Qu'elle soit issue d'une école résidentielle ou d'un programme de jour, la jeunesse sourde se rassemble pour apprendre, jouer, et partager sa culture. Les équipes sportives de diverses écoles sourdes s'impliquent à de saines compétitions.

Les années 1980 ont vu un grand changement dans la philosophie de l'éducation sourde. Les étudiants sourds ont été de plus en plus intégrés dans les écoles de quartier avec des collègues de classe qui peuvent entendre. L'étudiant sourd peut être le seul étudiant ou un des quelques élèves sourds au sein de leur école, et ils peuvent donc être difficile à repérer. Ainsi, les écoles pour sourds continuent d'être un lieu important de socialisation et d'identification d'athlètes.

Les sports des sourds peuvent avoir lieu autant dans des contextes ségrégatifs qu'intégrés. Dans chacun de ces contextes, il est nécessaire qu'une attention soit consacrée à la prise de conscience, à l'acquisition de compétences, au développement de compétences, aux opportunités compétitives, à la rétention, à l'identification d'athlète et au sens d'appartenance.

3. Communication

3.1 Les stratégies de communication

La manière de l'athlète à s'adapter à un environnement sportif dépend de ses antécédents et de son réseau de soutien. Les moyens de communication dans la communauté sourde sont très diversifiés. Il y a les individus oralistes (lecteurs labiaux), certains d'entre eux sont malentendants et d'autres sont sourds, certains utilisent leur propre voix pour s'exprimer. À l'inverse, il y a des sourds et malentendants qui utilisent la langue des signes américaine (ASL) ou la langue des signes québécoise (LSQ¹). Peu importe la langue et les moyens de communication utilisés, il est important que leurs besoins soient rencontrés. Négliger de faire ceci risque d'apporter un impact social négatif sur l'athlète, avec les conséquences

¹ L'ASL et la LSQ sont les langues signées dominantes utilisées au Canada

psychologiques liées à la déception et la méfiance, ainsi que dangers physiques dû à des malentendus.

Dans un contexte sportif entièrement sourd, la communication entre les personnes impliquées viendra plus facilement. L'environnement adapté permettra à l'information d'être reçue visuellement. Il peut aussi y avoir un contact avec des non-signeurs comme par exemple avec des arbitres et des employés entendants.

Lorsque les athlètes sourds se trouvent parmi ceux qui peuvent entendre, ils réussissent à comprendre les directives de leurs entraîneurs, de leurs coéquipiers et des employés de diverses façons. La communication directe avec l'interlocuteur est toujours préférable. La langue des signes peut être utilisée par l'entraîneur ou par un interprète qualifié. La lecture labiale, l'écriture ou les gestes sont des possibilités additionnelles. Au sein d'une équipe ou dans une situation de groupe, une seule personne devrait parler à la fois. Dans les sports individuels autant que pour les sports d'équipe, il faut maintenir des champs de vision pour permettre de se voir et il est important de développer des « raccourcis » de communication.

N'oubliez pas

- Que la vue est l'un des récepteurs d'information d'une personne sourde ou malentendante
- Que la lecture labiale exige un grand effort de concentration
- Que la compréhension est difficile si la personne est stressée, fatiguée ou malade
- Que certaines personnes pourraient faire semblant qu'elles ont compris alors que ce n'est pas le cas
- Qu'en matière de bonne communication, il faut valider l'information en demandant ce que la personne a compris et pas seulement si elle a compris

Il est recommandé que l'entraîneur sensibilise les différentes stratégies de communication au groupe pour aider à faciliter l'intégration et la communication de l'athlète sourd.

Il y a d'autres façons qui permettent de faire en sorte que l'athlète sente qu'il fasse partie prenante de l'équipe, tels qu'en incorporant du temps supplémentaire pour une communication claire ainsi que permettre la rétroaction dans les réunions d'équipes avant et après l'entraînement ou les compétitions. Ces réunions sont inestimables. Il pourrait aussi s'avérer utile d'impliquer les parents dans la communication précédant les jeux. En plus, les entraîneurs qui signent offrent un gros avantage pour les athlètes sourds qui utilisent la langue des signes. La patience peut être de mise si la communication prend plus de temps, mais à la fin elle aura valu l'effort. Il ne faut pas hésiter à répéter ou à reformuler l'information lorsque la personne sourde le demande.

À retenir

- *Reformulez votre pensée plutôt que de répéter mot à mot.*
- *Faites des phrases complètes. Ne hachez pas vos phrases.*
- *Regardez la personne lorsque vous lui parlez même s'il y a d'autres individus autour.*
- *Assurez-vous que la personne vous regarde lorsque vous lui parlez et qu'elle ne lit pas un document que vous lui montrez. Elle ne peut pas faire les deux choses en même temps.*
- *Ne bougez pas trop la tête et ne vous déplacez pas en parlant, cela nuit à la lecture labiale.*
- *Faites des signes naturels afin de compléter l'information.*
- *Assurez-vous de la compréhension de la personne en posant des questions et complétez au besoin.*
- *Avisez la personne que vous changez de sujet.*
- *Au besoin, ayez recours à l'écrit pour transmettre de l'information importante.*
- *Respectez le rythme de la personne, soyez patient, ce qui réduira son anxiété et facilitera sa compréhension.*
- *Pour assurer une compréhension optimale, ayez recours à un interprète, tant pour vous que pour la personne sourde/malentendante.*

Source : Centre québécois pour la déficience auditive

3.2 Le rôle de l'interprète

Les interprètes sont une ressource très importante, ils permettent d'assurer que la communication entre l'athlète sourd et les autres soit claire et complète. Un interprète doit être capable de s'adapter à l'environnement de l'athlète. Par exemple, durant les camps d'entraînement ou les compétitions de hockey sur glace, l'interprète doit être capable de patiner et doit bien connaître les vocabulaires techniques de ce sport pour être en mesure de faire une traduction fidèle et claire.

Avant de faire une réservation d'un interprète, l'entraîneur doit vérifier les préférences de l'athlète sourd sur la langue (LSQ ou ASL) et les modes de communication (signes ou oralisme ou pidgin) pour s'assurer que l'interprète possède ces compétences. De plus, l'interprète doit recevoir des informations à l'avance sur l'événement ou l'entraînement pour lui permettre de

préparer le contenu. Habituellement, un interprète s’installe à côté de l’entraîneur et il se place devant l’athlète sourd.

Pour éviter le confus des rôles, il n’est pas recommandé que les parents de l’athlète sourd ou malentendant prennent le rôle comme interprète. Ils sont généralement très actifs dans le développement sportif de leur enfant sourd ou malentendant, alors ils risquent de ne pas être neutres ou de devenir émotifs dans une situation délicate.

Actuellement, il n’y a aucune subvention gouvernementale qui permet de défrayer les frais d’interprètes pour les activités sportives ou physiques. Cependant, il y a une subvention qui s’intitule : « Programme d’assistance financière au loisir des personnes handicapées » du Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui pourrait défrayer une partie de ces frais et il faudra passer par notre organisme pour faire une demande d’aide financière. Les coordonnées des services régionaux d’interprétariat sont dans la section « Ressources ».

4. Développement d’un athlète sourd

4.1 Les particularités de l’athlète sourd dans le développement à long terme de l’athlète (DLTA)

Le modèle du développement à long terme de l’athlète (DLTA) rédigé par l’Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) est basé avec le modèle du DLTA de « *Au Canada, le sport est pour la vie* ». Ce modèle contient 9 stades, soit 2 stades de plus que le modèle régulier, pour le développement optimal à long terme des sourds ou malentendants et des participants.

Voici le tableau des 9 stades du DLTA de l’ASSC :

1. Conscience	Tous âges	Créer des opportunités
2. Premier contact	Tous âges	Créer une première expérience positive
3. Enfant actif	Filles 0-5 ans Garçons 0-6 ans	Développer le savoir-faire physique dans un environnement amusant et stimulant, avant la puberté. Le savoir-faire physique inclut les mouvements fondamentaux et les habiletés sportives qui procurent la confiance nécessaire aux enfants pour participer à divers sports et activités physiques au cours de leur vie. Le savoir-faire physique fournit aussi les fondations de plusieurs habiletés qui leur permettront de se spécialiser et de poursuivre leur entraînement au niveau élite dans un sport ou une activité physique, après l’âge de 12 ans.
4. Fondements	Filles 6-8 ans Garçons 6-9 ans	
5. Apprendre à s’entraîner	Filles 8-13 ans Garçons 9-14 ans	

6. S'entraîner à s'entraîner	Filles 13-17 ans Garçons 14-18 ans	Fournir l'entraînement spécialisé nécessaire pour participer à des compétitions de niveau supérieur. Ces stades supplémentaires permettent d'optimiser le développement physique, cognitif et émotionnel de chaque athlète. Une éducation en matière de nutrition et de mode de vie contribue à atteindre le plein potentiel de ces athlètes.
7. S'entraîner à la compétition	Filles 17-24 ans (+/-) Garçons 18-25 ans (+/-)	
8. S'entraîner à gagner	Filles 21 ans et plus (+/-) Garçons 21 ans et plus (+/-)	
9. Vie active	Participants de tous âges	Participer au sport et activités physiques récréatifs. Il incite aussi à s'engager auprès de la communauté sportive en tant qu'entraîneur, officiel, administrateur ou bénévole. Certains atteignent le stade de vie active au cours de l'adolescence après avoir développé leur savoir-faire physique, tandis que d'autres choisiront de poursuivre au niveau élite durant des années ou des décennies avant d'effectuer la transition vers le stade de vie active.

Remarque: Les âges sont à titre indicatif seulement. Nous devons ajouter 2 années additionnelles pour le stade 3, car l'introduction des sports dans la vie d'un enfant sourd est souvent tardive.

Dans cette section, vous trouverez des informations de ce qui diffère dans le développement de l'athlète sourd pour chaque stade. Ces informations vous permettent de compléter ce que vous obtiendrez avec le plan de développement de l'excellence rédigé la fédération sportive québécoise du sport en question.

1. Prise de conscience

Les opportunités sportives existent bel et bien pour les athlètes sourds du Québec, cependant la conscience de l'existence des sports sourds bien souvent n'existe pas en dehors de la communauté sourde. Les athlètes sourds qui sont intégrés à l'école ou ne sont pas entièrement impliqués dans la communauté sourde peuvent avoir aucune conscience de l'existence des sports sourds.

Puisque les enfants admirent des personnes qui leur servent de modèles ou encore idolâtrant des vedettes sportives, il est important d'accroître les opportunités de faire connaître des modèles de personnes sourdes à l'intérieur et l'extérieur de la communauté sourde. Les enfants ont besoin d'être conscients de l'existence d'athlètes sourds accomplis.

2. Premier contact

Il y a un besoin de créer des opportunités où les athlètes sourds se sentent accueillis dans un environnement positif peu importe leur histoire et ceci autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté sourde. Une collaboration entre les chefs de file sportifs, les entraîneurs et les fédérations sportives ira loin. Un manque d'expériences positives pourrait mener à des opportunités manquées non seulement pour les programmes sportifs sourds, mais aussi pour les individus qui feront des choix en conséquences en terme modes de vies affectant leur santé.

3. Enfant actif

Le stade de l'enfant actif consiste à développer des habiletés motrices et de mouvements par le jeu. Ce stade se produit généralement et seulement de la naissance à six (0 à 6) ans pour les garçons et de la naissance à cinq (0 à 5) ans pour les filles. Ce stade est la période la plus importante pour le développement humain.

Pour la majorité des enfants sourds, il n'y a pas de barrières au développement des habiletés motrices à part la communication. Ainsi, le programme et l'entraîneur ou l'instructeur devrait déployer tous les efforts nécessaires afin de transmettre les mêmes habiletés et niveau de maîtrise que ceux de n'importe quel enfant typique.

L'intégration des enfants sourds ou malentendants dans les sports communautaires ne se fait pas sans difficultés de communication telles que par exemple un manque d'accès à des services d'interprétation et à des opportunités égales. Le stade ci-haut peut être accompli si les enfants et les parents ont un accès complet, bénéficient d'accommodements et d'opportunités égales. Des sessions de sensibilisation sur la surdit , la provision de modèles et le soutien et l'éducation des parents devraient être disponibles afin d'accroître la participation et l'implication des enfants sourds dans les sports.

4. Fondements

Le stade des fondements du mouvement a lieu lorsque les enfants (généralement les garçons de 6 à 9 ans et aux filles de 6 à 8, mais non seulement ces groupes d'âge) développent un large éventail d'habiletés motrices. Les préoccupations centrales sont le PLAISIR, LA SÉCURITÉ et la PARTICIPATION ACTIVE.

Ce stade est souvent trop négligé pour les enfants sourds dû à un manque d'accès. Les questions de communication telles que le développement langagier, la connaissance de la technologie appropriée et l'isolement peuvent en être des facteurs. Généralement, les enfants sourds ou malentendants sont en retard quand il s'agit de l'acquisition d'habileté de base dû aux défis de communication entourant leurs apprentissages tels que ceux des règles d'un jeu ou ceux des techniques. Ceci crée un délai lorsque vient le temps de jouer à plusieurs différents sports.

Acquérir et développer des habiletés de bases pour une variété de sports requiert accès et communication. Une bonne approche serait de créer des partenariats entre les écoles, les organismes pour les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles, les organismes régionaux de sports et autres organismes communautaires comme les programmes de récréation.

Accroître l'accès à la communication (par exemple aux services d'interprétation) aidera l'enfant à connaître les règlements et les objectifs. L'enseignement un à un est aussi une autre approche utile. Afin d'assurer des bonnes relations entre les entraîneurs et les athlètes, de la formation devrait être donnée aux entraîneurs en ce qui touche la surdité et les méthodes de communication avec les enfants sourds ou malentendants. Par exemple, le contact visuel est un aspect important du processus de communication ainsi que de prendre le temps de communiquer.

5. Apprendre à s'entraîner

Le stade « Apprendre à entraîner » est celui où les enfants acquièrent et développent des habiletés sportives. Les enfants (surtout les garçons de 9 à 14 ans et plus et les filles de 8 à 13 ans et plus mais ne se limitant pas à ces groupes) devraient jouer à au moins trois sports afin d'acquérir une base solide de compétences.

Des pratiques bien structurées, où les habiletés sont spécifiquement développées et formées sont importantes à ce stade. L'entraîneur devrait clairement expliquer pourquoi on développe ces compétences. Chose importante, les entraîneurs ont besoin de garder à l'esprit que pour le bien physique, intellectuel et émotionnel de l'adolescent, il doit y avoir une adaptation. Les athlètes qui sont sourds ou malentendants ont besoin d'apprendre à connaître le concept de préparation mentale qui lui est montrée par le biais de l'encouragement positif, les activités qui favorisent l'esprit d'équipe et un environnement ouvert d'esprit.

L'entraîneur joue un rôle critique dans le développement des athlètes. Certains entraîneurs démontrent une attitude d'indifférence envers les joueurs sourds. Ils peuvent sembler ne pas prendre le temps ni faire l'effort de répondre aux besoins de communication des enfants sourds afin qu'ils se sentent inclus et comprennent ce qui se passe pendant le jeu. Il se peut que ceci soit parce qu'ils ne savent pas quoi faire dû à un manque de connaissance en ce qui a trait à la surdité et aux modes de communication.

6. S'entraîner à s'entraîner

Le stade « s'entraîner à s'entraîner », selon Istvan Balyi (1998), est le point déterminant qui décidera de la possibilité d'avenir de l'athlète.

Le premier objectif est de consolider et parfaire toutes les techniques de bases et les connaissances pratiques des tactiques stratégiques dans un sport donné ainsi que de choisir son style. Ce stade inclut aussi l'initiation aux stratégies de jeux et au développement du processus décisionnel. Les athlètes peuvent être des adolescents : masculins de 14 à 18 ans et féminins de 13 à 17 ans, et peut-être même plus âgés.

Afin d'assurer le succès de l'entraînement des athlètes adolescents, les entraîneurs devraient avoir les compétences adéquates et être certifiés pour entraîner ainsi qu'informés sur la surdité et conscientisés par rapport à cette dernière (par exemple par le biais d'ateliers). Les entraîneurs devraient être capables de conceptualiser un plan d'entraînement annuel, de préparer à la compétition et d'élaborer un plan de rétablissement adaptés aux besoins spécifiques des athlètes. Rencontrer les athlètes de façon régulière aura un impact positif sur leur développement en lien avec les aspects physiques, techniques, tactiques et mentaux. Il est recommandé de prendre du temps supplémentaire pour expliquer et exposer l'athlète à différents jeux.

L'entraînement a besoin d'être visuel pour les athlètes sourds et les outils devraient être développés de façon à accommoder chaque personne. Les entraîneurs devraient aussi être conscients que certains athlètes sont des apprenants kinesthésiques (apprennent en faisant).

Plus les athlètes sourds participent à des camps d'entraînement, meilleures sont les chances que les bonnes sélections d'athlètes se fassent autant pour le sport d'équipe que pour les sports individuels.

La communication entre les entraîneurs, les athlètes et les parents sont essentiels au succès des athlètes à ce stade. Les correspondances électroniques ou les messages textes sont des façons efficaces de communiquer avec des athlètes sourds ou malentendants. Les interprètes sont utiles pour les situations où toutes les personnes présentes dans une réunion donnée ont le besoin de se comprendre clairement.

7. S'entraîner à la compétition

Le stade d'entraînement à la compétition est celui où les athlètes s'entraînent dans l'objectif de participer à des compétitions. Les athlètes seront des hommes âgés de 18 à 25 ans et plus et des femmes âgées de 17 à 24 ans.

Accroître la fréquence des sessions d'entraînement par semaine et assurer que le programme d'entraînement est adapté aux besoins de l'individu. Fournir le service d'interprétation est utile pour rendre possible le mentorat, l'entraînement et le conseil qui favorisent l'état d'esprit recherché des athlètes et encourage l'appui et la flexibilité. De surcroît, établir un système de critères pour l'octroi de brevets exclusifs aux athlètes sourds qui inclura l'appui de commanditaires et les aidera poursuivre avec grand effort l'état d'esprit idéal pour la performance dans la compétition.

8. S'entraîner à gagner

Le stade « s'entraîner à gagner » est celui où la performance est perfectionnée en vue de résultats recherchés aux plus hauts niveaux de compétition. Les athlètes seront généralement âgés de 21 ans et plus.

En ce stade, les athlètes sourds devraient se voir offrir l'opportunité de développer un plan à long terme pour leur carrière post-sportive. Une éducation universitaire ou carriériste sont des outils possibles à être intégrés dans leurs plans à long terme. La gestion de carrière peut aussi inclure la transition vers d'autres rôles de nature sportive, tels que devenir un motivateur ou un entraîneur grâce au processus de certification du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Les athlètes ont plusieurs options qui se présentent à eux quant à leurs choix pour leurs carrières post-sportives.

9. Vie active

L'entrée à ce stade par les hommes et les femmes peut être de tout âge. L'objectif principal est de continuer la participation et l'entraînement afin de demeurer physiquement en forme ainsi que de continuer à s'impliquer dans le milieu sportif.

Il s'agit de continuer à engager les athlètes une fois que leur carrière de sport compétitif se termine et de pourvoir un soutien continu qui est essentiel pour une vie équilibrée. La préparation mentale avant la retraite est également essentielle pour assurer une transition saine et en douceur vers une nouvelle phase de leur vie. Il est recommandé de prendre le temps nécessaire pour rencontrer l'athlète sourd afin de lui montrer qu'il est possible de continuer à être actif en gardant le contact avec des athlètes en tant qu'arbitre, entraîneur, ou en participant à des événements semi-compétitifs malgré leur surdité. De plus, être un bénévole dans la communauté (membre de conseil d'administration, mentor) est une bonne façon de contribuer à la santé générale et au bien-être de la communauté sourde.

5. Conclusion

L'ASSQ souhaite que cet outil permettra d'accompagner les entraîneurs pour les aider à mieux comprendre les besoins particuliers des athlètes sourds et à mieux encadrer ces athlètes dans l'objectif d'optimiser leur développement vers l'excellence. Malgré les différences entre un athlète sourd et un athlète sans handicap, plusieurs athlètes sourds ont prouvé qu'ils peuvent réaliser leurs performances à un haut niveau. Voici quelques personnalités malentendantes qui ont réussi à se démarquer à l'échelle internationale : Derrick Coleman (footballeur de l'équipe Seahawks de Seattle qui a été championne au 48^e Super Bowl), Jim Kyte (hockeyeur canadien qui a joué 598 parties dans la Ligue nationale de hockey), Terence Parkin (nageur sud-africain qui a remporté une médaille d'argent lors des Jeux Olympiques d'été de 2000) et Chantale Sévigny (athlète québécoise qui a été membre de l'équipe nationale en patinage de vitesse courte piste lors des Jeux Olympiques d'hiver de 1998).



6. Bibliographie

Document “Long-Term Athlete Development” de l’Association des sports des Sourds du Canada, p.6-12 et p.26-39

Institut Raymond-Dewar : <http://raymond-dewar.qc.ca/langue-des-signes/culture-sourde/?s=74>

Centre québécois pour la déficience auditive : <http://www.cqda.org/>

Au Canada, le sport est pour la vie : <http://www.canadiansportforlife.ca/fr/learn-about-canadian-sport-life/ltad-stages>

7. Ressources

Service d’interprétation visuelle et tactile (SIVET)

Régions : Montréal, Laval et Montérégie

Modes de communication : LSQ, oralisme et tactile

Numéro de téléphone : 514.285.8877

Courriel : info@sivet.ca

Site internet : www.sivet.ca

Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain (CCSMM)

Région : Montréal

Modes de communication : ASL

Numéro de téléphone : 514.903.2200

Courriel : ccsmm.service@videotron.ca

Site internet : www.ccsmm.net

Service régional d’interprétariat de Lanaudière (SRIL)

Régions : Lanaudière et Laurentides

Modes de communication : LSQ et oralisme

Numéro de téléphone : 450.759.7966 ou 1.866.787.9788 (sans frais)

Courriel : interpretariat@sril.ca

Site internet : www.sril.ca

Service régional d’interprétariat de l’Est du Québec (SRIEQ)

Régions : Capitale-Nationale, Mauricie-Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-îles-de-la-Madeleine

Modes de communication : LSQ, oralisme et tactile

Numéro de téléphone : 418.622.1037 ou 1.800.268.1037

Courriel : srieq@bellnet.ca

Site internet : www.srieq.ca

Service d'interprétation pour Personnes Sourdes de l'Estrie (SIPSE)

Région : Estrie

Modes de communication : LSQ, oralisme et tactile

Numéro de téléphone : 819.563.4357

Courriel : sipse@aide-internet.org

Site internet : www.sipse.net

Service régional d'interprétation visuelle de l'Outaouais (SRIVO)

Région : Outaouais

Modes de communication : LSQ, oralisme et tactile

Numéro de téléphone : 819.771.7273

Courriel : srivo@srivo.ca

Site internet : www.srivo.ca

Ressources pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec (RPHATNQ)

Région : Abitibi-Témiscamingue

Modes de communication : LSQ et oralisme

Numéro de téléphone : 819.762.8116 ou 1.888.316.8116 (sans frais)

Courriel : mailloux@laressource.org

Site internet : www.laressource.org